

Se déplacer moins et mieux, c'est réalisable

Qui, au feu rouge, stressé, n'a jamais écrit un SMS à son collègue : « Désolé. en retard pour 8.30. trafic » ? Selon Julien Lovey, expert en mobilité d'entreprises, les plans de mobilité sont une solution efficace pour réduire les déplacements générés par les activités professionnelles. Il nous donne quelques conseils qui ont été mis en pratique avec succès par l'entreprise BDO SA à Epalinges.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, tout en réduisant la congestion des infrastructures et des moyens de transports : tels sont les principaux objectifs des plans de mobilité que Julien Lovey, expert en mobilité d'entreprises au sein du bureau Citec Ingénieurs Conseils SA, conçoit pour ses clients qui souhaitent entrer dans une démarche interne de responsabilité sociétale et environnementale.

Mettre en place des plans de mobilité n'est pas qu'une question d'image, contrairement à ce que certains disent. Au contraire, ses bénéfices sont nombreux selon l'expert. Ils sont un atout pour recruter et conserver les talents en renforçant l'attractivité de l'entreprise. Ils rendent la coopération meilleure entre les acteurs locaux et les établissements voisins en permettant de mutualiser les ressources. Ils sont souvent en synergie avec d'autres projets internes à la société tels que le développement du travail à distance, largement déployé pendant la crise sanitaire, ou la réalisation d'un bilan carbone. Et « last but not least », les plans de mobilité amènent « un climat social apaisé grâce à une prise en compte du bien-être des collaborateurs, de leurs attentes et de leurs besoins ».

La mise en œuvre d'un plan de mobilité nécessite une certaine motivation et du courage de la part des initiateurs du projet. Ce dont ont fait preuve René-Marc Blaser, Directeur Suisse Romande de BDO SA, et Sophie Panchaud, Responsable RH chez BDO SA à Epalinges. Avec la volonté d'évoluer et portée par une responsabilité sociétale, écologique, mais aussi équitable, la direction a

décidé d'agir en faisant appel aux conseils de Julien Lovey, qui l'a accompagnée dans la mise sur pied d'un plan de mobilité pour la cinquantaine d'employés qui se rendent chaque jour aux Croisettes. Après analyse des potentiels liés à la localisation géographique et de l'organisation personnelle de chacun, Julien Lovey a soumis à la direction de l'entreprise un catalogue de mesures à implémenter. Depuis, les collaborateurs choisissent chaque année entre une place de parc à prix préférentiel pour leur véhicule privé, une participation à un abonnement de transport public (30% du prix de l'abonnement, maximum 800 francs), une participation à l'achat d'un vélo électrique ou autre type de mobilité douce et une prime de 150 francs pour les marcheurs, l'équivalent du prix d'une bonne paire de baskets.

Pour faire accepter la nouveauté – parce qu'il y a toujours des perdants dans une telle opération – la direction a pris soin d'expliquer que le plan de mobilité n'était pas un moyen



TEXTE ROMAINE NIDEGGER
ROMAINE.NIDEGGER@CVCI.CH
PHOTO ADOBESTOCK

déguisé pour BDO de réaliser des économies, mais que l'enjeu se situait au niveau de l'équité entre collaborateurs et du renforcement de la responsabilité de l'entreprise envers la société et l'environnement. Dès le départ, le plan de mobilité a bien été accepté, particulièrement par les nouvelles recrues à qui les règles de l'entreprise en matière de déplacements sont présentées au premier entretien. Le Directeur Suisse Romande envisage d'ailleurs d'étendre ce modèle aux succursales de Fribourg et Genève.

La CVCI propose deux soirées sur le thème de la mobilité en entreprise les 1^{er} et 8 novembre prochains. Découvrez le programme sur notre site : www.cvci.ch/fr/evenements

« Un héritage de la crise sanitaire, c'est le lissage des heures de pointe, voire des jours de pointe. »